

LA LEPTOSPIROSE

LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES



Ragondin (Photo FDGDON 56)



Cage-piège sélective (Photo FDGDON 56)

☛ La lutte contre les rongeurs aquatiques (ragondins et rats musqués) permet de diminuer les risques de contracter la leptospirose (20 % des ragondins et 35 % des rats musqués sont potentiellement excréteurs de cette bactérie - étude 2010).

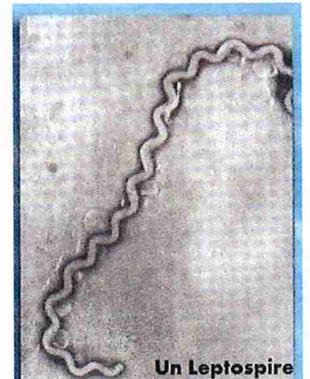
☛ La régulation des populations de ragondins est une obligation (Arrêté Préfectoral - 26 Mars 2013)

Votre commune participe à la limitation du développement des rongeurs aquatiques et donc à réduire fortement le risque de contraction de la leptospirose.

Pour votre sécurité, merci de respecter le travail des piégeurs et les cages pièges.

LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose est une maladie grave pouvant infecter l'homme et les animaux. Elle se contracte au contact de l'eau contaminée par les urines des rongeurs terrestres (rats) et des rongeurs aquatiques (ragondins/rats musqués).



SYMPTÔMES

En cas d'activités nautiques :

si dans les 3 semaines suivantes,
Vous présentez :

- ▶ de la fièvre (> 38,5°C)
- ▶ des maux de tête
- ▶ des douleurs musculaires et articulaires

C'est peut-être la leptospirose

Consultez rapidement votre médecin traitant (un traitement antibiotique peut être nécessaire).

Plus la prise en charge est rapide, plus elle est efficace

LA LEPTOSPIROSE

MESURES DE PREVENTION

Si vous pratiquez un sport en eau douce en présence avérée de rongeurs, il faut :

*Eviter de
vous baigner*



*Penser toujours
à prendre une douche
savonneuse
immédiatement après
votre pratique sportive*



*Penser à bien
rincer votre matériel
(combinaison, chaussons
néoprènes, ...) à l'eau
potable*



En cas de plaie, il faut :

- Laver abondamment à l'eau potable et au savon
- Désinfecter avec un antiseptique
- Protéger la plaie avec un pansement imperméable



*Ne jamais rincer une plaie à l'eau
non potable, même limpide*